

DGOS : appels à projets de recherche sur les soins et l'offre de soins 2024

Description synthétique :

Ces appels à projets s'inscrivent dans cinq programmes de recherche appliquée :

- Recherche translationnelle (PRT-S ou PRT-K si cancer).
- Recherche clinique (PHRC-N ou PHRC-I si interrégional ou PHRC-K si cancer).
- Recherche médico-économique (PRME).
- Recherche sur la performance du système de soins (PREPS).
- Recherche infirmière et paramédicale (PHRIP).

Eligibilité :

Pour être éligibles, les projets doivent dès la lettre d'intention :

- **justifier de l'impact** direct des résultats attendus sur la prise en charge des patients ;
- **démontrer** que les méthodes de la recherche permettront d'obtenir des données apportant un **haut niveau de preuve**.
- **intégrer les critères spécifiques** de chaque programme (ex rédaction en anglais pour le PHRC...) : Vous êtes invités dans ce cadre à lire attentivement la note d'information de la DGOS ici

N.B. Pour demeurer éligibles au financement accordé, les projets retenus devront obligatoirement être inscrits sur un registre (avec données à jour). En particulier, il est désormais attendu le "postage" des résultats des études pour le versement de la dernière tranche de financement des projets.

Priorités thématiques :

Toutes les thématiques ou problématiques de santé sont éligibles aux AAP. Cependant, 4 sont considérées comme prioritaires :

- **santé mentale et psychiatrie,**
- **pédiatrie** et santé de l'enfant – intégrant la pédopsychiatrie,
- **prévention et promotion de la santé,**
- **fertilité.**

N.B. Les projets s'inscrivant dans une **priorité / plan de santé publique gouvernemental** feront également l'objet d'une attention particulière.

Spécificités des projets européens

Les projets d'envergure internationale sont bienvenus (expérience de l'investigateur coordonnateur en conduite de recherches multicentriques clé). Dans le cas des projets portés en totalité ou en partie par un investigateur coordonnateur français, les programmes de recherche financeront la partie française ainsi que les missions d'organisation, de surveillance et de coordination de la partie européenne du projet mais ne financeront aucune dépense hors Europe.

Les étapes de la réponse à un appel à projet :

1. Prendre connaissance **du cahier des charges** ou de l'infographie du programme concerné.
2. Décrire le projet / construire **l'équipe** / élaborer un **retroplanning**.
3. **Contact**er une **structure d'appui** pour préciser la méthodologie ; **faire qualifier votre étude** le cas échéant par le **chef de projet référent** de votre GH, au plus tôt, et a minima **4 semaines avant le dépôt** soit le **10 septembre**.

Si l'étude est une RIPH1 ou essai médicament ou DM, il faudra faire préciser auprès du CDP les budgets monitoring et **vigilance**.

4. **Elaborer le budget** en vous aidant de la **grille d'aide au montage** du pôle AAP de la DRS (une relecture a minima est vivement conseillée, **1 semaine avant le dépôt**).
5. **Créer votre compte** sur la plateforme INNOVARC
6. **Déposer votre projet** sur la plateforme Innovarc selon les modalités de dépôt ci-dessous :

Programme	Organisme en charge de l'AAP	Modèle de documents	Langue de rédaction	Date dépôt de la LI	Site de dépôt
PHRC-N	DGOS	DGOS	Anglais	8 octobre 2024 23h55	https://sante.gouv.fr/innovarc
PRME	DGOS	DGOS	Français	8 octobre 2024 23h55	https://sante.gouv.fr/innovarc
PREPS	DGOS	DGOS	Français	8 octobre 2024 23h55	https://sante.gouv.fr/innovarc
PHRIP	DGOS	DGOS	Français	8 octobre 2024 23h55	https://sante.gouv.fr/innovarc
PHRC-K	INCa	DGOS	Anglais	infos à venir	Portails projets INCa
PRT-K	INCa	DGOS	Anglais	infos à venir	Portails projets INCa
PHRC-I	GIRCI AURA	DGOS	Français	infos à venir	GIRCI – sera précisé par note spécifique
PRT-S	ANR	DGOS	Anglais	infos à venir	ANR